



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 2009

Gréez-sur-Roc – La Motte

Fouille programmée (2009)

Jean-Noël Guyodo et Emmanuel Mens



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36768>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Noël Guyodo, Emmanuel Mens, « Gréez-sur-Roc – La Motte » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 20 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/36768>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Gréez-sur-Roc – La Motte

Fouille programmée (2009)

Jean-Noël Guyodo et Emmanuel Mens

- 1 Le site d'habitat de la Motte occupe l'extrémité d'un rebord de plateau (175 m NGF) sur lequel est établi l'actuel village, à une dizaine de kilomètres au sud-est de la Ferté-Bernard. Malgré un environnement très largement calcaire (Crétacé inférieur) qui se développe depuis les marges du Perche, le village de Gréez-sur-Roc est installé sur une butte de grès correspondant à une formation détritique secondaire (Cénomaniens inférieur) composée de sables roux, fins, passant à un banc gréseux noduleux, bioturbé, glauconieux présent sous forme de blocs résiduels individualisés à surface perforée au sommet.
- 2 Parcelle 552, le site se présente sous la forme d'un paléosol néolithique (0,20 m de puissance) reconnu sur 2,5 ha, très peu perturbé par la suite. Les sondages mécaniques réalisés en 2008 sur la parcelle limitrophe 675 (diagnostic des abords) ont permis d'observer une conservation optimum des vestiges et de la couche sur plus de 4 ha.
- 3 Au cœur de l'intervention, une aire ouverte de plus de 3 700 m², les structures associées (trous de calage et embases de poteaux en grès local) offrent des données architecturales inédites et signalent une adaptation technique (difficultés pour entamer le substrat gréseux trop dur) actuellement connue en contexte néolithique, mais pour d'autres matières, en contexte ancien proche-oriental ainsi que pour la fin du Néolithique moyen en région Centre sous forme de blocs calcaires massifs déplacés (Fossé, fouilles J. Despriez). À Gréez-sur-Roc, fosses d'extraction et déplacements de blocs massifs concernent le seul Néolithique moyen I. Un début d'organisation des structures entre elles offre des données architecturales globales, avec quatre plans de bâtiments complets, ainsi que leurs abords, partiellement fouillés. Le premier (bâtiment A), orienté ouest-est mesure 16 m x 8 m et adopte une forme légèrement trapézoïdale. Le deuxième (B), proche et orienté nord-sud, est de dimensions équivalentes. Sa forme est en revanche un peu différente, quadrangulaire allongée évasée, avec absence de rangée de poteaux centraux. Le troisième (C), trapézoïdal et orienté sud-ouest nord-est, est à peine moins conséquent (22 m x 8 m). Le dernier (D) orienté nord-sud est quadrangulaire évasé et mesure 12 m x 5 m à 6 m. Ces bâtiments

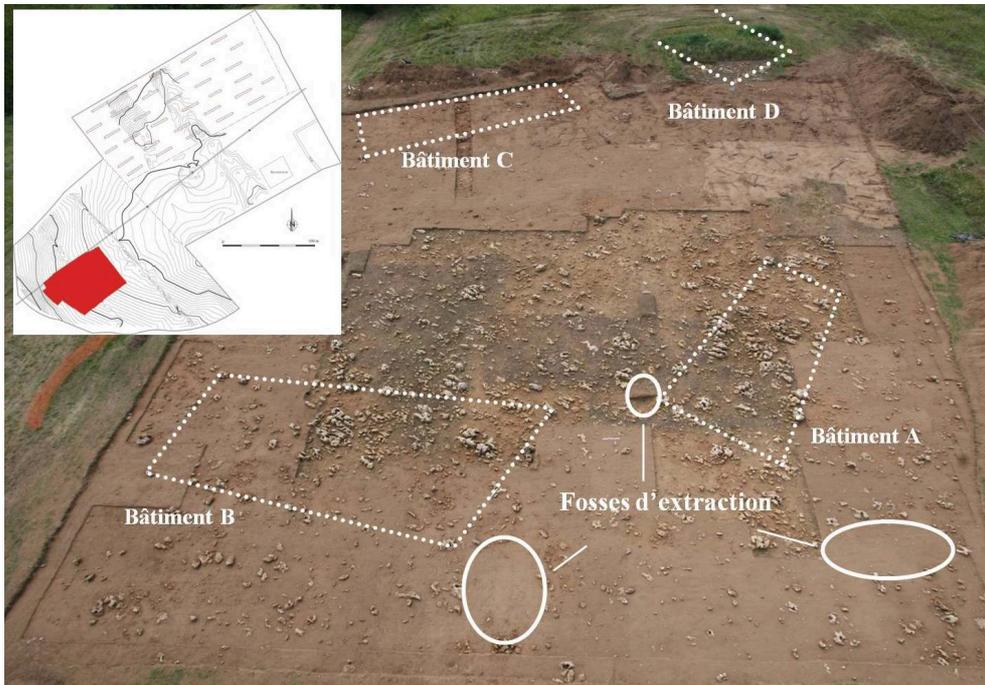
enserrent un espace central dégagé de plus de 1 000 m² où le substrat a subi une action anthropique forte (écrêtage du substrat, nivellement du sol).

- 4 La lecture technologique permet de proposer un ensemble de faits qui plaide pour l'aménagement de structures en bois sur les affleurements en grès. Des enlèvements marqués à l'intérieur même des vasques signalent aussi leur réemploi comme embase de poteaux, après rectification de la forme naturelle du bassin ou aménagement pour le calage. La position horizontale, la forme et les dimensions extrêmement régulières des vasques ainsi utilisées vont également dans le sens de leur réemploi comme calage de poteaux. Le second élément à prendre en considération concerne les faces d'arrachement, autour des vasques, qui définissent des zones peu larges mais extrêmement planes ; ces surfaces servent au maintien d'une architecture en bois, type traverse, reliant les blocs entre eux. L'hypothèse d'un plancher de bois, souligné par la relative absence de mobilier dans ce secteur, est avancée pour le bâtiment A mais pas pour les autres, ce qui est peut-être en lien avec des techniques architecturales ou des usages différents.
- 5 Sur l'ensemble de l'emprise du bâtiment C, la répartition du mobilier marque nettement des vides linéaires de 0,20 m de largeur correspondant aux négatifs des murs, qui sont décalés de quelques dizaines de centimètres par rapport à l'alignement des calages de poteaux, signalant des parois n'englobant pas les poteaux porteurs mais plutôt externalisées.
- 6 Plus largement, les données offertes par l'analyse spatiale du mobilier lithique permettent d'envisager un phasage de l'occupation puisque les bâtiments A et B ne sont pas strictement contemporains au sens où le bâtiment B a été bâti dans un second temps, dans une zone proche du bâtiment A mais qui correspondait alors à des activités domestiques (débitage, mouture) externalisées. Cette première approche du phasage du site suggère une évolution du village pour le moment en deux étapes très rapprochées dans le temps : bâtiments A et C dans une phase ancienne de l'occupation, puis construction du bâtiment B.
- 7 Les opérations 2003-2009 ont permis de regrouper une quantité de mobilier très importante (148 677 pièces lithiques, 33 586 éléments céramiques). Le mobilier céramique (formes, décors, préhensions) renvoie au Néolithique moyen I puisque les éléments de comparaisons sont à rechercher dans les séries Cerny-Videlles du Bassin parisien et Chambon du Centre de la France, plutôt dans une phase ancienne. Il s'agit toutefois d'éléments ubiquistes présents chez l'un ou l'autre groupe, notamment les anses à ensellement médian et les boutons au repoussé. La complexité de l'attribution précise de la production céramique à l'une ou l'autre de ces ambiances résulte de la situation géographique de ce site, proche des deux sphères d'influence Cerny et Chambon.
- 8 L'assemblage lithique renvoie également au Néolithique moyen I par ses caractères (armatures, macro-outillage, techniques de débitage, etc.), avec une part importante de lames extraites par percussion indirecte, trait qui ne transparait pas aussi clairement dans les séries classiques Chambon et encore moins dans les séries cernoïdes, mais qui pourrait être une émanation des productions de la fin du Néolithique ancien (VSG), renforçant ainsi l'idée d'une production ancienne. Les matières premières locales, abondantes mais de mauvaise qualité clastique, ont été largement exploitées et amenées brutes depuis une dizaine de gîtes potentiels recensés dans un rayon de 5 km autour du site. Les lames de haches sont principalement en silex cénomaniens pour

certaines (gîtes à une dizaine de kilomètres) et bajocien pour d'autres (une centaine de kilomètres) dont la parenté la plus évidente serait le site de production de Vion (E. Georges, *Vion, Le camp de César, sondage*, service régional de l'archéologie). Cette utilisation de haches en silex et leur polissage partiel par le groupe, à ce jour inconnue dans ce secteur, est de plus étayée par la découverte de plusieurs polissoirs fixes et mobiles dans un rayon de 30 km.

- 9 L'éloignement relatif de ce site de hauteur vis-à-vis de la zone nucléaire du groupe Chambon n'est qu'une conséquence du faible nombre de données accumulées au nord de sa zone d'extension. Un second site de même ambiance Malpougères à Saint-Jean-des-Échelles (Sarthe) a été cette année versé au dossier : les similitudes entre les séries lithiques des deux gisements, distants de 5 km, sont très fortes.

Fig. 1 – Plan général du site



État en 2009.

Cliché et DAO : J.-N. Guyodo (université de Nantes).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt5USasMwiE2>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

Année de l'opération : 2009

AUTEURS

JEAN-NOËL GUYODO

Université de Nantes